## NOTE D'INFORMATION

**SCR RENDEMENT** 

Nature juridique **FCP** 

Société de gestion WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19214 en date du 17/12/2019.

Ikhlas METTIOUT

Directeur Gestion d'aetifs
et protection de l'épargne

Conne de la connection de la connection

OII

914

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion WAFA GESTION sise à 416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 Casablanca représentée par M. Reda HILALI en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION 416, Rue Nustapha El Maani Téléphone: 0522 45 38 38

asablanca

**AVERTISSEMENT** 

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Marocaine du

# I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale

: SCR RENDEMENT

- Nature juridique

: FCP

- Code Maroclear

: MA0000038481

- Date et référence de l'agrément

: 24/09/2019, GP19169

- Date de création

: 13/03/2007

- Siège social

: 416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca

- Durée de vie

: **99** ans

- Exercice social

: 01er janvier au 31 décembre

- Apport initial

: 1,000,000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine

: **1,000** Dirhams

Etablissement de gestion

: WAFA GESTION sise à 416, rue Mustapha EL Mâani,

21000 Casablanca représenté par M. Reda HILALI en sa qualité de Directeur Général.

- Etablissement dépositaire

: Attijariwafa Bank sis à 2, Boulevard Moulay

Youssef, Casablanca, représenté par M. Youssef ROUISSI en sa qualité de Directeur Général

Adjoint.

- Commercialisateur

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
WAFA GESTION	Mohamed Adil Haitami	05 22 45 38 38

- Commissaire aux comptes

: A.SAAIDI & ASSOCIES représenté par Bahaa SAAIDI.





#### II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Diversifié

Indice de référence : 50% MBI Global publié par BMCE Capital et 50% MASI Rentabilité publié par la Bourse de Casablanca.

- Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice de référence, en adoptant une stratégie équilibrée entre la poche actions et la poche obligataire. La création de valeur se fera par l'utilisation de toutes les marges de manœuvres offertes par la réglementation. Aussi, le fonds utilisera les marges de manœuvres accordées par la réglementation sur les investissements à l'international et sur les autres valeurs, et ce, à des fins de diversification et de création de valeur pour ses clients.
- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi à hauteur de 60% maximum, sans les atteindre, de ses actifs, hors titres d'OPCVM Actions et liquidités, en actions, certificats d'investissements et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier et ouvert au public.

Aussi, le fonds ne peut à aucun moment atteindre 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM Obligations, titres d'OPCVM monétaires et liquidités et créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire, en titres de créances ou autres placements sur le marché monétaire.

L'allocation cible du fonds est de 50 % en actions et 50 % en produits de taux. Cependant cette pondération devrait varier en fonction des opportunités offertes par chaque classe d'actif tout en respectant les ratios de classification du fonds.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Le fonds pourra consacrer au maximum 10% de ses actifs à des opérations de prêts emprunts de titres et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du FCP SCR RENDEMENT est le suivant :

- Obligations et autres titres de dette émise ou garantie par l'Etat marocain ;
- Titres de créances négociables : Bons de Sociétés de Financement, Billets de Trésorerie, Certificats de Dépôts .
- Obligations privées ; Placements en DAT ;
- Actions, droits d'attribution ou de souscription ; Certificats d'investissement ;
- Parts de FPCT et titres d'OPCC; Titres d'OPCVM;
- Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.
- Durée de placement recommandée : 5 ans.
- Souscripteurs concernés : Institutionnels : La Société Centrale de Réassurance (SCR).

#### III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 05/04/2007
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire.** La valeur liquidative est calculée chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage dans les locaux de Wafa Gestion et** publication dans un journal d'annonces légales, selon une fréquence hebdomadaire.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :
  - Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.
  - Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.
  - Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.
  - Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 16h et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : Capitalisation entière. Les sommes distribuables sont entièrement capitalisées.
  - Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



#### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - Au maximum 3% HT des montants souscrits, dont 0% incompressible acquis au fonds.
  - Commission de rachat maximale :
    - Au maximum 3% HT des montants rachetés, dont 0% incompressible acquis au fonds.
  - · Cas d'exonération :
    - · A la discrétion du réseau placeur.
- Frais de gestion :
  - 2% HT maximum l'an. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérés par Wafa Gestion.
    - Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.
  - Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
(1) Frais de publication	20 000 dhs	
(2) Commissaire aux comptes	10 000 dhs	
(3) Commissions de l'AMMC	0,025%	
(4) Dépositaire	0,05%	
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle »	3 600 dhs	
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel »	Selon les conditions en vigueur.	
Prestations de Wafa Gestion	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)	

